

## **États financiers**

### **Carrefour canadien international**

exerce ses activités sous le nom de **Carrefour international**

Toronto, Ontario

Le 31 mars 2014

## Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants.....	3 - 4
État de la situation financière .....	5
État des résultats.....	6
État de l'évolution de l'actif net .....	7
État des flux de trésorerie .....	8
Notes afférentes aux états financiers.....	9 -16

## Rapport des auditeurs indépendants

### **Aux membres de Carrefour international**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Carrefour international, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (OSBL), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

suite...

## Rapport des auditeurs indépendants

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des apports de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés au montant des dons reçus, à l'excédent, à l'actif à court terme et à l'actif net.

### Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Carrefour international au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les OSBL.

Toronto, Ontario  
Le 14 juin 2014



Comptables agréés, experts-comptables autorisés

**Carrefour international***Le 31 mars 2014*

<b>État de la situation financière</b>	2014	2013
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents, note 4	951 164 \$	835 953 \$
Comptes débiteurs	51 952	99 371
Sommes à recevoir d'entités apparentées, note 6	3 205	1 249
Charges payées d'avance et autres actifs	41 389	102 395
<b>Total de l'actif à court terme</b>	1 047 710	1 038 968
<b>Placements</b> , note 4	2 380 310	1 572 163
<b>Immobilisations</b> , note 5	39 522	56 878
	3 467 542	2 668 009
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	179 611	213 372
Produits reportés, note 7	1 012 664	295 093
<b>Total du passif</b>	1 192 275	508 465
<b>Actif net</b> , selon le tableau comptable		
Investi en immobilisations	39 522	56 878
Fonds de dotation, note 12	200 000	200 000
One World Fund, note 12	762 977	762 977
Excédent accumulé non affecté	1 272 768	1 139 689
	2 275 267	2 159 544
	3 467 542	2 668 009

**Approuvé par le Conseil d'administration**

\_\_\_\_\_  
Ian Anderson

Administrateur

\_\_\_\_\_  
Marli Ramsey

Administratrice

Les notes des pages 9 à 16 font partie intégrante des états financiers.

**Carrefour international**  
Exercice terminé le 31 mars 2014

<b>État des résultats</b>	2014	2013
<b>Produits</b>		
Gouvernement fédéral – MAECI (anciennement ACDI)	2 894 070 \$	2 821 951 \$
Gouvernement fédéral – MAECI - PSIJ	844	0
	2 894 914	2 821 951
Contributions d'un gouvernement provincial (Québec)	136 199	319 754
Dons, note 8	774 702	661 502
Autres produits	234 375	124 387
Contributions volontaires, note 9	2 238 233	2 342 718
	3 247 310	3 128 607
	6 278 423	6 270 312
<b>Charges</b>		
Charges reliées aux programmes (y compris les salaires et les avantages sociaux)	2 867 952	2 984 527
Charges reliées aux programmes conjoints d'intéressement du public	223 406	155 877
Administration, gouvernance et coûts indirects (y compris les salaires et les avantages sociaux)	661 565	576 525
Collectes de fonds (y compris les salaires et les avantages sociaux)	171 544	118 018
Contributions par les volontaires, note 9	2 238 233	2 342 718
	6 162 700	6 177 665
<b>Excédent</b>	115 723	92 647

**Carrefour international**  
Exercice terminé le 31 mars 2014

<b>État de l'évolution de l'actif net</b>					2014	2013
		Affectés à l'interne				
	Investi en immobilisations	Fonds de dotation	One World Fund	Excédent accumulé non affecté	Total	Total
Solde, début de l'exercice	56 878	200 000	762 977	1 139 689	2 159 544	2 066 897
Addition (soustraction)						
Excédent (déficit)	(20 823)	0	0	136 546	115 723	92 647
Investissement en immobilisations	3 467	0	0	(3 467)	0	0
<b>Solde au 31 mars</b>	39 522	200 000	762 977	1 272 768	2 275 267	2 159 544

**Carrefour international**  
Exercice terminé le 31 mars 2014

<b>État des flux de trésorerie</b>	2014	2013
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Encaissements	4 803 224 \$	3 284 926 \$
Décaissements	(3 876 399)	(3 912 446)
<b>Montant net des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	926 825	(627 520)
<b>Activités de placement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(3 467)	(18 910)
Augmentation des placements à long terme	(808 147)	(119 598)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de placement</b>	(811 614)	(138 508)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents	115 211	(766 028)
Montant net de la trésorerie et des équivalents, début de l'exercice	835 953	1 601 981
<b>Montant net de la trésorerie et des équivalents, fin de l'exercice</b>	951 164	835 953



**Notes afférentes aux états financiers**

---

**Note 1 Statut et nature des activités**

Carrefour canadien international (Carrefour international) a été incorporé sans capital-actions le 21 juillet 1969, en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Carrefour international est un organisme de développement international qui vise à réduire la pauvreté et à promouvoir l'égalité des femmes et des filles. De concert avec des partenaires locaux dans huit pays et appuyé par des centaines de volontaires chaque année, Carrefour international mise sur les compétences, l'expertise et les ressources du Nord et du Sud pour aider les gens à surmonter la pauvreté et promouvoir l'égalité des femmes et des filles. Carrefour international travaille actuellement en Bolivie, au Ghana, au Mali, au Niger, au Sénégal, au Swaziland, au Togo et au Zimbabwe.

Carrefour international est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et peut émettre des reçus de charité pour les dons reçus.

**Note 2 Sommaire des conventions comptables**

**Méthode comptable**

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (OSBL).

**(a) Comptabilisation des produits**

L'organisme suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions grevées d'affectations sont constatées à titre de produits dans l'exercice où elles sont reçues. Celles qui ne sont pas affectées sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Le produit représentant des dons consiste en dons provenant de donateurs individuels importants, de fondations et d'autres bailleurs de fonds non gouvernementaux.

Les autres produits consistent en revenu de placement et autres remises de gouvernements reçus durant l'exercice. Le revenu de placement inclut l'intérêt, les gains réalisés (non réalisés) et les pertes sur les placements. Le revenu de placement est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice. Les produits liés aux autres remises de gouvernements sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

L'estimation de la juste valeur des services volontaires est incluse dans les produits et les charges (note 9).

---

**Note 2      Sommaire des conventions comptables - suite**

**(b) Immobilisations**

Les immobilisations sont constatées au coût. L'amortissement est indiqué annuellement, au taux calculé pour passer en charge les actifs pendant leur durée d'utilisation prévue, à savoir :

Mobilier et matériel de bureau      - méthode linéaire sur 5 ans

**(c) Utilisation des estimations**

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction formule certaines hypothèses et fasse certaines estimations quant aux événements futurs pouvant avoir des conséquences sur les montants constatés en ce qui a trait aux actifs et aux passifs, à la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et aux montants déclarés à titre de produits et de charges durant l'exercice visé. Les résultats réels pourraient être différents des estimations.

**(d) Opérations en devises étrangères**

Les opérations en devises étrangères sont converties au taux en vigueur lorsqu'elles sont effectuées. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères ont été convertis au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

**(i) Évaluation des instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur, exception faite de certaines transactions avec lien de dépendance.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements dans les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur des marchés actifs, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement incluent la trésorerie et les équivalents, et les comptes débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement incluent les comptes créditeurs et les produits reportés.

Les actifs financiers de l'organisme, évalués à la juste valeur, incluent les fonds de titres à revenu fixe et d'actions en gestion commune.

---

**Note 2      Sommaire des conventions comptables - suite**

**Instruments financiers**

**(ii) Dépréciation**

Les actifs financiers évalués au coût font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des indicateurs de dépréciation sont identifiés. Le montant de la perte de valeur est constaté dans l'excédent. La perte de valeur préalablement constatée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par ajustement d'un compte de correction de valeur, en autant qu'elle n'est pas plus grande que le montant qui aurait été inscrit à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée préalablement. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat.

**(e) Répartition des salaires et des avantages sociaux**

Les salaires sont répartis entre les coûts des programmes, les charges reliées aux programmes conjoints d'intéressement du public, l'administration, la gouvernance, les coûts indirects et les collectes de fonds. La répartition est basée sur un pourcentage de jours de travail prévus, qui détermine le temps consacré à chaque domaine d'activité. Veuillez consulter la note 10 pour obtenir les détails de la répartition.

**Note 3      Instruments financiers**

**Politique de gestion du risque**

L'organisme est exposé à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques au 31 mars 2014.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement et cause une perte financière à l'autre partie.

L'organisme est sujet à des concentrations de risque de crédit par le biais de la trésorerie, de ses comptes débiteurs et de ses placements à revenu fixe. L'organisme maintient la presque totalité de sa trésorerie dans une seule grande institution financière canadienne. La majorité des comptes créditeurs est reliée à des fonds à recevoir d'organismes gouvernementaux, des produits des assurances et des avances aux employés. La majorité des placements à revenu fixe sont des placements comportant une cote de crédit élevée. Le risque de crédit maximum est équivalent à la valeur comptable.

---

**Note 3**

**Instruments financiers – suite**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que l'organisme ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme respecte ses exigences en matière de liquidité en élaborant des prévisions de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et en les surveillant; en prévoyant les activités liées au placement et au financement, et en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en espèces.

**Risque de marché**

Le risque lié au marché est le risque qu'une perte survienne à la suite de changements dans les facteurs touchant au marché, tels que les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des produits de base et les cours boursiers. Ces fluctuations peuvent être importantes. Les méthodes et les hypothèses qu'utilise la direction au moment d'évaluer les risques du marché n'ont sensiblement pas changé, sauf l'ajout d'un fonds d'actions en gestion commune à son portefeuille de placements par rapport à l'exercice précédent; les risques sont résumés ci-dessous :

**(i) Risque de taux d'intérêt**

L'organisme gère ses placements d'après ses besoins en matière de flux de trésorerie et en vue d'optimiser son revenu de placement. L'organisme a investi l'excédent de trésorerie dans des fonds du marché monétaire, de titres à revenu fixe et d'actions en gestion commune, et des bons du Trésor, comme moyen de gérer son risque de taux d'intérêt.

**(ii) Risque de change**

La monnaie fonctionnelle de l'organisme est le dollar canadien. La valeur des placements libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien pourrait être touchée par les variations de la valeur du dollar canadien par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle un titre est libellé. L'organisme gère ce risque en limitant les niveaux de concentration.

**(iii) Risque boursier**

L'organisme maintient une portion de ses placements dans des fonds de titres à revenu fixe et d'actions en gestion commune et, en conséquence, est sujet au risque lié au cours boursier associé aux fluctuations de prix du marché pour ces placements. D'après le niveau de tolérance au risque de l'organisme, un modèle de répartition d'actifs a été élaboré et mis en place pour les placements.

**Note 4**

**Trésorerie et placements**

	2014	2013
<b>Trésorerie</b>		
Petite caisse	993 \$	906 \$
Comptes courants de fonctionnement	916 307	217 952
Compte au comptant de courtage	6 385	6 403
<b>Équivalents de trésorerie</b>		
Fonds du marché monétaire en gestion commune	0	610 692
Bons du Trésor	27 479	0
	<u>951 164</u>	<u>835 953</u>
<b>Placements</b>		
Fonds de titres à revenu fixe en gestion commune	1 423 468	795 180
Fonds d'actions en gestion commune	956 842	776 983
	<u>2 380 310</u>	<u>1 572 163</u>
	<u>3 331 474</u>	<u>2 408 116</u>
<b>Composés des éléments suivants :</b>		
Trésorerie, équivalents et placements grevés d'affectations	1 012 664	295 093
Trésorerie et équivalents non affectés	0	540 860
Placements non affectés	2 318 810	2 113 023
	<u>3 331 474</u>	<u>2 948 976</u>

Les montants de trésorerie et d'équivalents grevés d'affectations sont égaux aux montants des produits reportés disponibles – provenant de bailleurs de fonds externes aux fins de la prestation de programme futurs. Ces fonds sont grevés d'affectations puisqu'ils ne peuvent servir à d'autres fins que la prestation de programmes pour lesquels ils sont prévus.

**Note 5**

**Immobilisations**

	Net 2014	Net 2013
Mobilier et matériel de bureau	117 262 \$	683 809 \$
Amortissements cumulés	(77 740)	(626 931)
	<u>39 522</u>	<u>56 878</u>

**Note 6**

**Opérations entre apparentés**

L'organisme est associé à la Fondation des amies et amis de Carrefour canadien (« la Fondation »), un organisme de bienfaisance associé. L'organisme paie également les dépenses engagées par la Fondation. Ces transactions se déroulent dans le cadre normal de ses activités et sont évaluées à la valeur comptable. Au 31 mars 2014, la Fondation doit à l'organisme la somme de 3 205 \$ au chapitre des dépenses engagées.

**Note 7      Produit reporté**

Le produit reporté représente des fonds affectés à l'externe et reçus avant une année de programme. Le solde du produit reporté au 31 mars se compose des éléments suivants:

	2014	2013
Gouvernement fédéral – MAECI (anciennement ACDI)	758 939 \$	150 944 \$
Contributions d'un gouvernement provincial (Québec)	29 778	75 037
Dons	223 947	69 112
	1 012 664	295 093

**Note 8      Dons**

Durant l'exercice financier, l'organisme a recueilli 929 536 \$ en dons provenant de donateurs individuels importants, de fondations et d'autres bailleurs de fonds non gouvernementaux. Au cours de l'exercice, un montant de 774 702 \$ a été dépensé pour les programmes et le solde de 223 947 \$ a été reporté pour la prestation de programmes futurs. Des contributions grevées d'affectations ont été constatées comme produit dans l'année au cours de laquelle les dépenses ont été engagées.

**Note 9      Dons de services**

Les contributions en service volontaire, tant au Canada qu'à l'étranger, sont essentielles au travail de Carrefour international. Carrefour international conserve des registres détaillés du temps et des services que les volontaires ont offerts. Une valeur est attribuée aux contributions volontaires et la méthode d'attribution de la valeur est basée sur une étude réalisée par des chercheurs indépendants. Les taux appliqués proviennent des tableaux de taux actuels de Statistique Canada.

**Note 10      Salaires et avantages sociaux**

Le total de la rémunération des employés durant l'exercice a été de 1 778 464 \$ (1 858 608 \$ pour 2013).

La rémunération se répartit comme suit :

	2014	2013
Charges reliées aux programmes	1 384 573 \$	1 468 559 \$
Charges reliées aux programmes conjoints d'intéressement du public	203 143	155 877
Administration, gouvernance et coûts indirects	117 507	176 343
Collectes de fonds	73 241	57 829
Total de la rémunération durant l'exercice	1 778 464	1 858 608

---

**Note 11 Engagements en matière de location**

L'organisme doit respecter les versements minimaux auxquels il s'est engagé en vertu d'un contrat de location (ou bail) pour du matériel de bureau et un local, à savoir :

2015	140 836 \$
2016	138 209
2017	91 742
2018	76 151
2019	73 721

**Note 12 Restriction sur l'actif net**

Le One World Fund est grevé d'affectations à l'interne par le Conseil d'administration. Ce fonds a été créé dans le but d'accroître les répercussions de la programmation de Carrefour et avoir du financement renouvelable additionnel et/ou engendrer des occasions permettant la matérialisation de revenus futurs.

Le Fonds de dotation est grevé d'affectations à l'interne par le Conseil d'administration. Le fonds a été créé pour appuyer Carrefour dans l'exécution de sa mission et de son mandat.

**Note 13      Organisme sans but lucratif associé**

**La Fondation des amies et amis de Carrefour canadien (« la Fondation »)**

La Fondation est associée à Carrefour international du fait que ces organismes ont le même conseil d'administration.

La Fondation a été désignée par l'Agence de revenu du Canada comme étant un organisme « associé » à Carrefour international. La Fondation est une fondation de bienfaisance distincte qui appuie d'autres organismes de bienfaisance enregistrés et, en particulier, Carrefour international. La Fondation est un organisme de bienfaisance dûment enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

**Situation financière au 31 mars 2014**

	2014	2013
Actif	1 801 \$	1 967 \$
Passif	1 801	1 967

**Résultats des activités pour l'exercice terminé à cette date**

	2014	2013
Total des charges	0 \$	1 187 \$
Déficit	0	(1 187)

**Flux de trésorerie liés aux activités pour l'exercice terminé à cette date**

	2014	2013
Décaissements	166 \$	120 \$
Diminution des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date	(166)	(120)